



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 39/21

Objet

Construction d'un espace
sportif à Rochefort-sur-
Nenon

Secrétaire de séance

Jean-Luc BONIN

Rapporteur :

Christophe MONNERET

Conseil Communautaire
08 avril 2021
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 73
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 81
Date de la convocation : 1^{er} avril 2021
Date de publication : 16 avril 2021

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J. Gruet, M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, F. Dray à N. Jeannet, A. Hamdaoui à D. Bernardin, P. Jaboviste à J. Péchinot, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, F. Rigaud à C. Monneret.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

C. Jeanneaux, J. Pannaux, P. Viverge.

Dans le cadre de sa compétence optionnelle relative à la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a mis en place une politique sportive qui consiste notamment à proposer des infrastructures et des équipements de qualité sur l'ensemble du territoire.

Pour se faire et afin d'identifier les besoins, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a identifié sur son territoire 4 bassins de vie : un au centre, un à l'Est, un à l'Ouest et un au Sud du territoire.

En 2010, une étude de définition de la compétence sportive réalisée pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a mis en avant que le niveau pertinent d'organisation du sport devait être celui de « bassin de vie », c'est-à-dire des territoires intermédiaires entre la commune et la communauté, présentant une unité géographique définis par l'identification des déplacements de proximité des habitants dans leur vie quotidienne. Ainsi, il conviendrait que dans chaque bassin de vie il existe une proposition d'activité pour les disciplines de base : jeux de sports collectifs, sports individuels, sports de raquettes, activités de gymnastique, de danse, activités athlétiques.

Il a alors été retenu 5 types d'installations sportives qu'il faudrait retrouver dans chaque bassin de vie afin de garantir, à tous et à toutes, un accès aux pratiques sportives en limitant les déplacements inconsiderés, facteurs d'exclusion et de discrimination, générateurs de charges supplémentaires et de dégradations de qualité de vie pour les familles.

Ces 5 types d'installations sont :

- une salle multisports,
- un terrain de grand jeux,
- un court de tennis,
- une salle d'arts martiaux,
- une salle de gymnastique volontaire/danse.

Suite à une cartographie des différents bassins de vie, il apparait que le secteur Est ne dispose pas de salle multisports. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite construire un nouveau gymnase multisports dans ce secteur et plus précisément dans la commune de Rochefort-sur-Nenon qui se trouve au centre de celui-ci.

Une étude de faisabilité du projet a été réalisée en 2020. Le projet consiste en la création d'un gymnase multisports à usage scolaire et loisirs, avec une partie vestiaire et sanitaires. Un concept de halle de sport connectée avec contrôle d'accès et installation autonome des équipements sportifs est envisagé. Le coût global du projet est estimé à 1 200 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 75 votes pour et 6 abstentions :

- **VALIDE** le projet de construction d'un espace sportif à Rochefort-sur-Nenon,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les partenaires financiers aux taux les plus élevés,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

Fait à Dole,
Le 08 avril 2021
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Sports
- Pôle Services Techniques
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Commune de Rochefort-sur-Nenon

